

# Plogoff : entre le nucléaire et la chandelle les écologistes ont choisi une troisième voie

*Le « projet Alter breton » préconise une utilisation systématique mais modérée des énergies renouvelables. Une option qui est aussi un choix de société*

Entre « le nucléaire et la chandelle », il y a une troisième voie pour la Bretagne. Grâce au soleil, à la mer, au vent, aux bois et aux cultures énergétiques, elle pourrait en l'an 2000 produire l'énergie dont elle a besoin. C'est ce qu'affirme, chiffres et démonstrations à l'appui, le « projet Alter breton ». Lancé par le PSU-Bretagne, il est le résultat du travail de militants écologistes, de paysans, d'ingénieurs et de chercheurs scientifiques venus d'horizon divers : CNRS et INRA, Centre océanologique de Bretagne et Institut d'études marines. C'est le projet Alter français, publié en 1978, qui a fourni la méthode d'approche et l'outil qui manquait aux Bretons.

« **L** E projet Alter breton » est fondé sur un choix : celui d'un type de société. L'option pour l'exploitation des énergies « nouvelles », ou plutôt, indéfiniment renouvelables, n'est que la conséquence d'une volonté d'arrêter « la course effrénée au plus avoir pour permettre le plus être et le plus être ensemble ». Une société rêvée ? Peut-être. Mais ce sont trois questions de bon sens qui conditionnent son développement : quels sont les besoins

réels ? Que veut-on ? Comment y arriver ? Les auteurs du projet savent bien que la Bretagne ne passera pas du jour au lendemain de la situation actuelle à une société « tout solaire ». C'est de la région de l'an 2000 qu'ils parlent : dans vingt ans. Mais ils ne choisissent pour elle, ni le retour à la chandelle ni la stagnation démographique et économique.

De 3,5 millions d'habitants en 1975 — la Bretagne du projet englobe la Loire-Atlantique —, la population

bretonne atteindrait les 4 millions en l'an 2000. Sa consommation actuelle par an et par habitant est de 1,82 tonne équivalent-pétrole (tep). Elle passerait à 2,16 tep dans vingt ans.

La population bretonne qui en 1975, consommait 6,5 mégatonnes d'équivalent-pétrole (Mtep) en aurait besoin de 8,4. Le projet prévoit une augmentation de 50 % des besoins de l'industrie, de 22 % pour ceux du secteur résidentiel et tertiaire, de 67 % pour ceux de l'agriculture. C'est donc une société où le confort n'est pas oublié qu'on a voulu définir. Simplement, dans cette société, on essaie de bannir le gaspillage. Ainsi, on préconise l'arrêt de développement des grandes villes : Rennes, Nantes et Brest. Un choix qu'on peut retrouver aujourd'hui dans tous les discours officiels. Et on économise, par exemple, 25 % de la consommation actuelle nécessaire aux transports. En jouant la carte des transport collectifs urbains, en pariant sur la construction de voitures moins gourmandes en carburant, en réhabilitant le réseau ferroviaire breton.

Reste maintenant à évaluer les potentialités énergétiques de la Bretagne. On exploitera les ressources du pays mais sans « productivisme ». Juste ce qu'il faut pour courir les

besoins. La recherche d'énergies « nouvelles » définie dans le projet, s'appuie sur des technologies actuelles dont la fiabilité est au minimum attestée par l'expérimentation de prototypes. Ce sont, d'abord, les énergies marines que pourraient exploiter les Bretons. La méthanisation des algues produirait 40 000 tep par an pour une récolte annuelle de 10 millions de tonnes d'algues fraîches, pour un rendement de 0,27 tep par tonne de matière sèche et en évaluant à 10 % la consommation énergétique nécessaire à la récolte. C'est avec prudence qu'on aborde l'utilisation de l'énergie marémotrice, en concevant des petits équipements, du type « moulin à marée » ou atoll. Malgré cela, on pourrait atteindre 240 000 tep par an : un doublement de la production actuelle. Pour l'énergie de la houle, le projet Alter s'appuie sur les performances réalisées par les prototypes japonais et britanniques et estime à 1 Mtep l'énergie que pourrait produire chaque année la Bretagne.

L'exploitation de la biomasse terrestre utiliserait à la fois les surfaces voisées — déchets forestiers, plantations énergétiques — et la production des terres agricoles : cultures énergétiques et déchets d'élevage. Au total, les filières de la biomasse fourni-

raient 4,18 Mtep par an. L'énergie du vent serait exploitée à une double échelle : industrielle et adaptée aux besoins d'un logement, d'un hameau. On installerait deux mille éoliennes industrielles et la production à petite échelle se ferait grâce à dix mille unités « domestiques ». On obtiendrait ainsi 2,01 Mtep de plus.

Avec l'énergie solaire directe enfin, le projet distingue pour le stockage les hameaux isolés et les ensembles urbains. Elle fournirait 2,04 Mtep par an. Soit 50 % des besoins du secteur résidentiel et tertiaire. Par contre, on ne joue que très modestement la carte de l'énergie hydraulique : 10 000 tep.

La conclusion du « projet Alter » est évidente : la Bretagne a les moyens de son autonomie énergétique, du moins si elle s'engage vers un autre mode de développement. Le rapport, pourtant, comporte une faiblesse : il n'évalue pas le coût de réalisation et d'exploitation des différentes filières. Et il est clair que c'est sur ce plan que sa crédibilité sera remise en question. Mais les auteurs interrogent : sait-on ce que coûtera le pétrole en 1995 ? Et n'est-on pas aujourd'hui en train de redécouvrir les vertus du charbon... après avoir affirmé qu'il n'était plus rentable ?

Andrée Mazzolini